

Commission scolaire des Premières-Seigneuries
Comité exécutif

Le 23 février 2010

Procès-verbal de la **séance ordinaire du comité exécutif** de la Commission scolaire des Premières-Seigneuries tenue le **23 février, à 19 h 30**, au siège social, 643, avenue du Cénacle, Québec, sous la présidence de M. Jean-Marc Laflamme à laquelle sont présentes les personnes suivantes :

BOUTET, Fernand	Commissaire
CARON, André	Commissaire
DESCHÊNES, Martin	Commissaire
GIROUX, Anne	Commissaire représentant des parents (secondaire)
L. PARENT, Huguette	Commissaire
LAFLAMME, Jean-Marc	Commissaire
PAINCHAUD, Marie-France	Commissaire
POLIQVIN, Sandra	Commissaire représentant des parents (primaire)
TURCOTTE, Clément	Commissaire
HAMEL, Michel	Directeur général
POULIOT, Paule	Directrice générale adjointe aux affaires administratives

Était absent :

PARENT, Jean-François Secrétaire général

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Un moment de réflexion est observé, au terme duquel, le président, Monsieur Jean-Marc Laflamme, déclare la séance ouverte.

2. VÉRIFICATION DU QUORUM

Le président constate que le quorum requis par la Loi est atteint.

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par Madame Marie-France Painchaud et résolu d'adopter l'ordre du jour suivant :

CE-09/10-044

1. Ouverture de la séance.
2. Vérification du quorum.
3. Adoption de l'ordre du jour.
4. Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 26 janvier 2010.
5. Suivis au procès-verbal de la séance ordinaire du 26 janvier 2010.
6. Correspondance et dépôt de documents.
7. Approbation des plans et devis – réfection des salles de toilettes – Académie Sainte-Marie.
8. Approbation des plans et devis – réfection des salles de toilettes – école Le Sommet.

**Commission scolaire des Premières-Seigneuries
Comité exécutif**

9. Approbation des plans et devis – remplacement des fenêtres – école du Petit-Prince.
10. Octroi d'un contrat – remplacement des fenêtres – école de l'Escalade (Escalade 1).
11. Octroi d'un contrat – remplacement des fenêtres – école du Trivent.
12. Octroi d'un contrat – réfection de la toiture – école de l'Ile-d'Orléans (Saint-Pierre 2).
13. Approbation du compte de dépenses du président.
14. Communication du président.
15. Communication de la Direction générale.
16. Questions et commentaires des commissaires.
17. Levée de la séance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CE-09/10-044-A

IL EST PROPOSÉ par Madame Huguette L. Parent que Madame Paule Pouliot agisse à titre de secrétaire générale pour la présente séance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CE-09/10-045

4. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 26 JANVIER 2010

CONSIDÉRANT que le procès-verbal de la séance ordinaire du 26 janvier 2010 est parvenu aux membres du comité exécutif dans les délais prescrits par la Loi;

IL EST PROPOSÉ par Madame Anne Giroux et résolu que le procès-verbal de la séance ordinaire du 26 janvier 2010 soit approuvé avec la correction suivante : à la page 850, lire au dernier paragraphe : « ... concernant le projet de terrain synthétique de football et de soccer ... ».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. SUIVIS AU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 26 JANVIER 2010

La directrice générale adjointe aux affaires administratives, dépose un bilan des suivis aux résolutions adoptées lors de la séance ordinaire du 26 janvier 2010.

6. CORRESPONDANCE ET DÉPÔT DE DOCUMENTS

Il n'y a aucune correspondance.

7. APPROBATION DES PLANS ET DEVIS – RÉFECTION DES SALLES DE TOILETTES – ACADÉMIE SAINTE-MARIE

CE-09/10-046

CONSIDÉRANT les travaux confiés à la firme « Bouchard et Laflamme, architectes »;

CONSIDÉRANT les analyses effectuées avec la direction de l'établissement concernée;

**Commission scolaire des Premières-Seigneuries
Comité exécutif**

CONSIDÉRANT la participation financière du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport dans le cadre de la mesure 50690 « Maintien des bâtiments » pour la réalisation de ce projet;

CONSIDÉRANT les plans et devis préparés pour les travaux de réfection des salles de toilettes de l'Académie Sainte-Marie;

CONSIDÉRANT la recommandation de la Direction générale;

IL EST PROPOSÉ par Madame Huguette L. Parent et résolu :

- d'accepter les plans et devis pour les travaux de réfection des salles de toilettes de l'Académie Sainte-Marie, le tout tel que déposé;
- de procéder à l'appel d'offres public;

Et d'autoriser la directrice générale adjointe aux affaires administratives à signer les documents à cet effet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8. **APPROBATION DES PLANS ET DEVIS – RÉFECTION DES SALLES DE TOILETTES – ÉCOLE LE SOMMET**
CE-09/10-047

CONSIDÉRANT les travaux confiés à la firme « Bouchard et Laflamme, architectes »;

CONSIDÉRANT les analyses effectuées avec la direction de l'établissement concernée;

CONSIDÉRANT la participation financière du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport dans le cadre de la mesure 50690 « Maintien des bâtiments » pour la réalisation de ce projet;

CONSIDÉRANT les plans et devis préparés pour les travaux de réfection des salles de toilettes de l'école Le Sommet;

CONSIDÉRANT la recommandation de la Direction générale;

IL EST PROPOSÉ par Madame Anne Giroux et résolu :

- d'accepter les plans et devis pour la réfection des salles de toilettes de l'école Le Sommet, le tout tel que déposé;
- de procéder à l'appel d'offres public;

Et d'autoriser la directrice générale adjointe aux affaires administratives à signer les documents à cet effet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**Commission scolaire des Premières-Seigneuries
Comité exécutif**

9. APPROBATION DES PLANS ET DEVIS – REMPLACEMENT DES FENÊTRES – ÉCOLE DU PETIT PRINCE

CE-09/10-048

CONSIDÉRANT les travaux confiés à la firme d'architectes « Onico Architecture »;

CONSIDÉRANT les analyses effectuées avec la direction de l'établissement concernée;

CONSIDÉRANT la participation financière du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport dans le cadre de la mesure 50690 « Maintien des bâtiments » pour la réalisation de ce projet;

CONSIDÉRANT les plans et devis préparés pour les travaux de remplacement des fenêtres de l'école du Petit-Prince

CONSIDÉRANT la recommandation de la Direction générale;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Clément Turcotte et résolu :

- d'accepter les plans et devis pour le remplacement des fenêtres de l'école du Petit-Prince, le tout tel que déposé;
- de procéder à l'appel d'offres public;

Et d'autoriser la directrice générale adjointe aux affaires administratives à signer les documents à cet effet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10. OCTROI D'UN CONTRAT – REMPLACEMENT DES FENÊTRES – ÉCOLE DE L'ESCALADE (ESCALADE 1)

CE-09/10-049

CONSIDÉRANT les travaux confiés aux architectes de la firme « Onico Architecture »;

CONSIDÉRANT les analyses effectuées avec la direction de l'école de l'Escalade;

CONSIDÉRANT la participation financière du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport dans le cadre de la mesure 50690 « Maintien des bâtiments » pour la réalisation de ce projet;

CONSIDÉRANT les soumissions reçues dans ce projet et le tableau comparatif ci-joint;

CONSIDÉRANT que la soumission suivante est la plus basse soumission conforme :

- Experts Constructions MG inc. 189 500 \$ (avant taxes)

CONSIDÉRANT la recommandation de la firme d'architectes « Onico Architecture »;

CONSIDÉRANT la recommandation de la Direction générale;

**Commission scolaire des Premières-Seigneuries
Comité exécutif**

IL EST PROPOSÉ par Monsieur André Caron et résolu de retenir l'entreprise suivante pour l'exécution des travaux de remplacement des fenêtres à l'école de l'Escalade (Escalade 1):

- Experts Constructions MG inc. 189 500 \$ (avant taxes)

Et d'autoriser la directrice générale adjointe aux affaires administratives à signer les documents à cet effet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CE-09/10-050 11. **OCTROI D'UN CONTRAT – REMPLACEMENT DES FENÊTRES - ÉCOLE DU TRIVENT**

CONSIDÉRANT les travaux confiés à la firme d'architectes « Onico Architecture »;

CONSIDÉRANT les analyses effectuées avec la direction de l'école du Trivent;

CONSIDÉRANT la participation financière du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport dans le cadre de la mesure 50690 « Maintien des bâtiments » pour la réalisation de ce projet;

CONSIDÉRANT les soumissions reçues dans ce projet et le tableau comparatif ci-joint;

CONSIDÉRANT que la soumission suivante est la plus basse soumission conforme :

- Chabot Construction ltée 210 530,30 \$ (avant taxes)

CONSIDÉRANT la recommandation de la firme d'architectes « Onico Architecture »;

CONSIDÉRANT la recommandation de la Direction générale;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Fernand Boutet et résolu de retenir l'entreprise suivante pour l'exécution des travaux de remplacement des fenêtres à l'école du Trivent :

- Chabot Construction ltée 210 530,30 \$ (avant taxes)

Et d'autoriser la directrice générale adjointe aux affaires administratives à signer les documents à cet effet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CE-09/10-51 12. **OCTROI D'UN CONTRAT – RÉFECTION DE LA TOITURE – ÉCOLE DE L'ÎLE-D'ORLÉANS (SAINT-PIERRE 2)**

CONSIDÉRANT les travaux confiés à la firme « Qualitas inc. »;

CONSIDÉRANT les analyses effectuées avec la direction de l'école de l'Île-d'Orléans (Saint-Pierre 2);

Commission scolaire des Premières-Seigneuries
Comité exécutif

CONSIDÉRANT la participation financière du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport dans le cadre de la mesure 50690 « Maintien des bâtiments » pour la réalisation de ce projet;

CONSIDÉRANT les soumissions reçues dans ce projet et le tableau comparatif ci-joint;

CONSIDÉRANT que la soumission suivante est la plus basse soumission conforme :

- Entreprises J. Chabot inc. 236 300 \$ (plus taxes)

CONSIDÉRANT la recommandation de la firme « Qualitas inc. »;

CONSIDÉRANT la recommandation de la Direction générale;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Martin Deschênes et résolu de retenir l'entreprise suivante pour l'exécution des travaux de réfection de la toiture à l'école de l'Île-d'Orléans (Saint-Pierre 2) :

- Entreprises J. Chabot inc. 236 300 \$ (plus taxes)

Et d'autoriser la directrice générale adjointe aux affaires administratives à signer les documents à cet effet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CE-09/10-052 **13. APPROBATION DU COMPTE DE DÉPENSES DU PRÉSIDENT**

CONSIDÉRANT la résolution CC-99/00-029 adoptée par le conseil des commissaires le 9 novembre 1999 ;

IL EST PROPOSÉ par Madame Huguette L. Parent et résolu d'autoriser le compte de frais de déplacement, de séjour, de repas et de représentation de M. Jean-Marc Laflamme, président, pour un montant de 59,06 \$ pour la période du 12 janvier 2010 au 26 janvier 2010, le tout sujet à vérification par les Services des ressources financières et matérielles.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

14. COMMUNICATION DU PRÉSIDENT

M. Jean-Marc Laflamme fait part aux commissaires de l'anniversaire de Madame Huguette L. Parent, le 24 février.

15. COMMUNICATION DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Le directeur général, Monsieur Michel Hamel, fait part aux membres qu'une rencontre de médiation avec le Syndicat des enseignants s'est tenue le 17 février dernier au sujet du comité de participation des enseignants.

**Commission scolaire des Premières-Seigneuries
Comité exécutif**

16. QUESTIONS ET COMMENTAIRES DES COMMISSAIRES

Monsieur Martin Deschênes s'informe des impacts des modifications apportées au régime pédagogique à la suite de l'annonce de la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

Monsieur Jean-Marc Laflamme répond que la Fédération des commissions scolaires du Québec dispose de 45 jours pour répondre à la ministre à cet effet.

Monsieur Michel Hamel confirme aux membres que cette annonce vient reconnaître et légitimer des pratiques pédagogiques déjà existantes dans des écoles religieuses de différentes ethnies, en lien avec des activités ayant lieu les fins de semaine. Les changements annoncés qui pourraient avoir le plus d'impacts dans nos écoles, primaires et secondaires, résident surtout dans le fait que l'on devra dorénavant comptabiliser les heures dédiées à l'apprentissage des élèves en heures, plutôt qu'en périodes.

Un suivi sera effectué auprès des membres au fur et à mesure des développements dans ce dossier.

Madame Anne Giroux apprécie l'encadré annonçant un plénier sur l'ordre du jour. Il attire l'attention.

17. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h 47 .

LE PRÉSIDENT,

LA SECRÉTAIRE GÉNÉRALE
POUR LA RENCONTRE

Jean-Marc Laflamme

Paule Pouliot

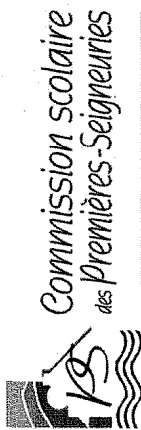


TABLEAU COMPARATIF

PROJET : Remplacement des fenêtres – école de l'Escalade 1
OUVERTURE DES SOUMISSIONS : 18 février 2010 à 14 h
PRÉSENCES : Jean-Marc Drolet et Carolle Lapierre

APPEL D'OFFRES 09-088

PUBLIC X

SOUSSIONNAIRES	FORMULE DE SOUMISSION	AUTORISATION DE SIGNATURE	GARANTIE DE LA SOUMISSION	PRIX DE LA SOUMISSION (avant taxes)	PRIX DE LA SOUMISSION (incl. les taxes)	CONFORMITÉ DE LA SOUMISSION
Experts Construction MG inc.	X	X	X	189 500,00 \$		X
Habitations Magicon inc.				293 856,00 \$		
Les Constructions M.J.M. inc.	X	X	X	203 600,00 \$		X
Construction Marc Bolduc inc.				206 700,00 \$		
Sipalco inc.	X	X	X	198 800,00 \$		X
Bernard Longpré inc.				221 151,70 \$		
Groupe Constructech inc.				218 502,70 \$		
Construction Citadelle				212 963,00 \$		

SERVICES DES RESSOURCES MATÉRIELLES

2010-02-18

**Commission scolaire des Premières-Seigneuries
Comité exécutif**

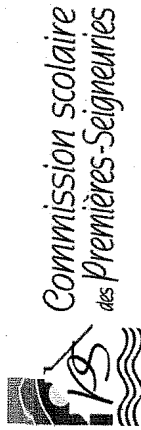


TABLEAU COMPARATIF

<p>PROJET : Réfection de la toiture 2010 – école de l'île d'Orléans, Saint-Pierre 2 OUVERTURE DES SOUMISSIONS : 22 février 2010 à 14 h PRÉSENCES : Jean-Marc Drolet et Carolle Lapierre</p>	<p align="center">APPEL D'OFFRES 09-070</p> <p align="center">PUBLIC</p> <p align="center">X</p>
--	---

SOUSSIONNAIRES	FORMULE DE SOUMISSION	AUTORISATION DE SIGNATURE	GARANTIE DE LA SOUMISSION	PRIX DE LA SOUMISSION (avant taxes)	PRIX DE LA SOUMISSION (incl. les taxes)	CONFORMITÉ DE LA SOUMISSION
<i>Benoît Tremblay (1979) inc.</i>	N/S	N/S	N/S	N/S		N/S
<i>Toitures Jules Chabot inc.</i>	X	X	X	248 300 \$		X
<i>Toitures Falardeau inc.</i>	X	X	X	251 200 \$		X
<i>Les Entreprises J. Chabot inc.</i>	X	X	X	236 300 \$		X
<i>Toitures Quatre-Saisons inc.</i>	X	X	X	269 000 \$		X
<i>Toitures Qualitoit inc.</i>	X	X	X	254 400 \$		X
<i>Toitures des 2 Rives inc.</i>	X	X	X	266 800 \$		X
<i>Toitures Prémont & Fils inc.</i>	N/S	N/S	N/S	N/S		N/S
<i>Raymond Martin Itée</i>	N/S	N/S	N/S	N/S		N/S

SERVICES DES RESSOURCES MATÉRIELLES

2010-02-22